

Adhésion 2026 – Règlement(s) par Virement (ou PayPal – fonction ‘Pour vos proches’)

Salariés, chômeurs et retraités du secteur numérique nous souhaitons créer une force indépendante moderne pour défendre les intérêts collectifs et individuels des salariés de la branche syntec.

Je soussigné(e) :

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame			
Nom :	Prénom :
Né(e) le :/...../.....	Lieu de Naissance :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Téléphone Portable :
Mail perso :	Mail pro :

Déclare donner mon soutien / adhésion au Syndicat S3i en tant que :

- Sympathisant : règlement du soutien au syndicat en un seul règlement de 40 € effectué ce jour (cela donne accès au soutien du syndicat et support juridique, positionnement : contact@s3i.fr).
- Adhérent : règlement de la cotisation par virement (ou par PayPal – fonction ‘Pour vos proches’).

ADHESION CONFIDENTIELLE A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

A la vue de la situation économique difficile et aider le pouvoir d'achat, sur proposition du Bureau Exécutif entériné par l'Assemblée Générale 2024, le montant de la cotisation pour une année pleine est de :

- Ancien travailleur sans activité (chômeur) ou retraité de la banche : **40 €**
- Adhérent Non cadre Roanne : **40€**
- Adhérent Non cadre : **60€**
- Adhérent Cadre : **100 €**

Pour les renouvellements d'adhésion : le montant total de la cotisation annuelle ci-dessus doit être réglé en totalité avant le **31/12/2026** avec un premier versement avant le **31/03/2026** (AG en 04/2026)

Pour les nouvelles adhésions en cours d'année : le prorata s'applique au nombre de jours restants jusqu'au **31/12/2026** (exemple adhésion au 1^{er} juillet = paiement du prorata de 184 / 365 jours).

L'adhésion est obligatoire pour être : candidat(e) aux prochaines élections du CSE (élus CSE titulaire/suppléant) / désigné RP (Représentants de Proximité), Délégué Syndical (DS) ou RSS.

La cotisation versée permet de bénéficier d'un crédit d'impôts à hauteur de **66%** (Somme à déclarer dans la partie 7 – réduction et crédit d'impôt – Cotisation syndicale des salariés – case 7AC). Justificatif annuel sera fourni par le trésorier du syndicat et à chaque demande.

Modalités de règlement de la cotisation :	<input type="checkbox"/> En une seule fois : € par règlement effectué ce jour (montant intégral de la cotisation) <input type="checkbox"/> En plusieurs fois : € x ... réglé(s) en fois chaque <input type="checkbox"/> 6 mois, <input type="checkbox"/> 3 mois, <input type="checkbox"/> mois 1 ^{er} règlement effectué ce jour diviser la cotisation à payer par la périodicité choisie sur la période restante de l'année.		
Employeur :	<input type="checkbox"/> SSG <input type="checkbox"/> I2S <input type="checkbox"/> SHRS <input type="checkbox"/> SBS <input type="checkbox"/> IBM <input type="checkbox"/> INETUM / Site : <input type="checkbox"/> Autre / Société et Adresse :		
Statut :	<input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Non cadre <input type="checkbox"/> Chômeur <input type="checkbox"/> Retraité	Coefficient Syntec Ancienneté (anc. dans coef.)
Mandats en cours :		
<input type="checkbox"/> Je souhaite être candidat(e) aux prochaines élections de mon entreprise qui ont lieu en			

Fait à : Le :

Signature :

REGLEMENT(S) A FAIRE :

En priorité par virement instantané IBAN :

FR76 1460 7003 3760 5389 6300 556 Code BIC – CCBPFRPPMAR / Nom à renseigner : SYND SAL S3i

Soit à défaut de virement, par PayPal : contact@s3i.fr (fonction ‘Pour vos proches’ pour éviter les frais)

Adresse postale :

Syndicat S3i – C/O ABC LIV –

47 Rue Marcel DASSAULT – 92514 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

envoyer le formulaire à : contact@s3i.fr